

L'influence du co-texte sur la complémentation verbale de *remember* - Le cas des propositions subordonnées interrogatives

Chloé Peres
Université Paris Nord
Pléiade – EA 7338
et Sorbonne Université
Centre de Linguistique en Sorbonne (CeLiSo) – EA 7332

Résumé

Cet article a pour objet l'étude d'énoncés où *remember*, un verbe signalant un processus cognitif de remémoration, a pour complément une subordonnée interrogative. Il s'agit d'analyser le fonctionnement syntaxique, sémantique et pragmatique de ces énoncés et de déterminer les raisons pour lesquelles un verbe dénotant un renvoi à des faits passés et avérés peut apparaître avec des propositions dénotant une question, un doute – et donc, un fait non avéré. Il apparaît que dans ces énoncés, des éléments co-textuels¹ favorisent la compatibilité entre ce verbe et ce type de complément. Néanmoins, dans ces cas précis, il semblerait que le co-texte pourvoie des traits sémantiques non initialement prévus dans *remember*.

Mots clés : complémentation verbale, subordonnée interrogative, co-texte, syntaxe

Abstract

This paper studies syntactic constructions featuring the verb *remember*, which denotes a cognitive process of recalling something, when it appears with an interrogative subordinate clause. The aim is to analyse the syntactic, semantic and pragmatic functioning of these constructions and to determine the reasons why a verb referring to the past and established facts can be complemented by clauses denoting a question, a doubt – that is, facts that are not established. It seems that in these sentences, co-textual elements² favour the compatibility between this verb and this type of clause. However, in these specific cases, it seems that the co-text confers some semantic traits that are not initially enclosed in *remember*.

Key words: verbal complementation, interrogative subordinate clause, co-text, syntax

Introduction

Le souvenir et le fonctionnement de la mémoire sont des phénomènes complexes qui mobilisent la communauté scientifique et la communauté philosophique depuis des siècles. Aujourd'hui, on distingue plusieurs types de mémoire, plusieurs processus pour enregistrer un élément et autant d'autres pour le récupérer de manière efficace. Cette complexité et cette

¹ Ici, nous nous intéresserons aux éléments co-textuels qui gravitent autour du verbe et de son complément de façon très rapprochée. L'étude ne prendra donc pas en compte le co-texte large, ce qui peut aussi être expliqué par la provenance des occurrences étudiées.

² Here, we shall only focus on co-textual elements that revolve closely around the verb and its complement. This study will not take into account a larger co-text, which can also be justified by the source of the occurrences.

diversité d'emplois de la mémoire semblent se retrouver dans la façon dont ces processus sont véhiculés par la langue. En anglais, plusieurs verbes peuvent être utilisés pour parler de ce processus de remémoration (*remind, recall, reminisce, recollect*). Néanmoins, le verbe le plus utilisé pour référer à ce type de processus n'est autre que *remember* : d'une part, c'est le verbe le plus couramment utilisé pour signaler un processus cognitif de remémoration³; d'autre part, il est capable de régir une multitude de propositions subordonnées, diverses sur le plan syntaxique et sémantique ; à titre d'exemples :

- (1) I could only remember that I had the most wonderfully dream. (See You Again, 2019)
(Tout ce dont je pouvais me souvenir, c'était que j'avais eu le plus merveilleux des rêves.)
- (2) I remember (Ø) I was maybe six years old. (Beatriz at Dinner, 2017)
(Je me souviens que je devais avoir six ans peut-être.)
- (3) I remember feeling restrained, sly, and excited by all the new varieties waiting for me to taste them. (« The Performance of Taste », 2019)
(Je me rappelle m'être senti/me sentir contraint, fourbe et excité par tous ces nouveaux parfums qui attendaient que je les goûte.)
- (4) He felt like he had to remember to breathe, or else he'd stop. (Rosebud, 2004)
(Il sentait comme s'il devait se souvenir de respirer, ou sinon il s'arrêterait.)
- (5) Nobody could even remember if it was a two-door or a four-door. (Car 17, 2007)
(Personne ne pouvait se rappeler si c'était une voiture à trois portes ou à cinq portes).
- (6) The floor was black marble, and I remember how beautiful my shoes looked against its surface. (South, 1997)
(Le sol était en marbre noir et je me souviens d'ô combien mes chaussures étaient belles sur sa surface).

Ces différentes structures syntaxiques n'apparaissent pas dans les mêmes conditions. Notre hypothèse est que le type de subordonnée nominale influe sur la signification même du verbe, ce dernier perdant des traits sémantiques selon le type de proposition employée. Pour vérifier notre hypothèse, nous étudierons tout d'abord le verbe *remember* afin de dégager ses traits sémantiques intrinsèques. Dans un deuxième temps, nous aborderons les subordonnées interrogatives. La troisième partie sera dévolue à l'analyse qualitative d'énoncés qui associent *remember* et une proposition subordonnée interrogative, tous tirés du COCA, afin de mettre en lumière les relations syntaxiques et sémantiques entre le verbe recteur et son complément. Enfin, notre dernière partie traitera du sémantisme de *remember* lorsqu'il est complété par une proposition subordonnée interrogative.

1. *Remember* – un verbe intrinsèquement tourné vers le passé

Comme dit précédemment, *remember* est un verbe qui renvoie à des faits passés et avérés. Ceci se retrouve dans son étymologie et sa définition contemporaine.

1.1. Étymologie & définition contemporaine

Selon *The Etymology Online Dictionary*, *remember* vient du latin *rememorari* composé de la base *memor* qui signifiait « soucieux » avant de prendre le sémantisme de « celui qui n'oublie pas, celui qui se souvient de ».

³ Une recherche dans le *Corpus of Contemporary American English* (COCA) montre que de tous les verbes de la même classe sémantique, le verbe *remember* est présent dans 66% des occurrences, tandis que *recall* n'est présent que dans 7% des cas, et *recollect* et *reminisce* ne sont présents que dans 1% des cas respectivement.

On retrouve également le préfixe *re-*, qui revêt plusieurs sens dont deux particulièrement pertinents dans le cadre de notre étude, à savoir :

- a) Un mouvement arrière vers un point de départ (c'est bien ce que l'on fait lorsqu'on se rappelle quelque chose : nous remontons dans notre mémoire à partir du moment présent, nous effectuons une rétrospective pour atteindre le souvenir)
- b) La répétition d'un procès (se souvenir revient à se rejouer mentalement l'événement).

Ainsi, nous remarquons que dans l'étymologie de ce verbe, nous avons une idée de déjà, de préconstruit, de quelque chose (un procès) de pré-existant. Ces notions se retrouvent également dans sa définition moderne.

En effet, selon l'*Oxford English Dictionary*, lorsqu'utilisé de façon transitive, ce verbe signifierait "*to have or be able to bring one's mind an awareness of (someone or something of the past)*" (avoir ou être capable de ramener dans son esprit la connaissance de (quelqu'un ou quelque chose du passé)).

En définitive, *remember* est avant tout un verbe tourné principalement vers ce qui précède, vers le passé, en ce qu'il suppose un préconstruit, un état de fait pré-existant, ce qui est assez logique, puisque on ne peut se souvenir que de ce qui a eu lieu. Ceci explique pourquoi il a été interprété comme étant un verbe factif.

1.2. Verbe factif

1.2.1. Définition

Dans leur article « Facts », Kiparsky & Kiparsky (1971) postulent que la forme du complément d'un verbe est prévisible en fonction du sémantisme de ce verbe :

Our thesis is that the choice of complement type is in large measure predictable from a number of basic semantic factors. Among these we single out for special attention presupposition by the speaker that the complement of the sentence expresses a true presupposition. (1971 : 1)

Notre thèse est que le choix du type de complément est en grande partie prévisible grâce à un nombre de facteurs sémantiques de base. Nous accordons une attention particulière à la présupposition du locuteur selon laquelle le complément de la phrase exprime une présupposition vraie.

Les auteurs opposent les verbes factifs aux verbes non factifs, les verbes factifs étant ceux qui ont des compléments qui expriment une présupposition vraie.

Selon eux, ces verbes possèdent des caractéristiques syntaxiques distinctives :

- a) On peut retrouver ces verbes avec un complément sous la forme d'un syntagme nominal en *the fact that* :

(7) Though Trey dismissed that idea as he woefully remembered **the fact that wheelchairs and forest undergrowth didn't mix well.** (Among the Stars, 2018)

(Même si Trey rejeta cette idée tandis qu'il se rappela tristement le fait que les fauteuils roulants et les sous-bois ne faisaient pas bon ménage.)

- b) Les verbes factifs acceptent une construction avec un gérondif (exemple 3) vu précédemment) ou avec un nom en *-ness* issu d'un adjectif en guise de complément :

(8) I watch the horizon dusking ripe and remember **the darkness of that one Kieslowski film.** (Here, 2001).

(J'observe l'horizon murir vers le crépuscule et me souviens de l'obscurité de ce film de Kieslowski).

- c) Il est impossible de voir ces verbes apparaître dans certaines structures, notamment avec des infinitives en *to*, comme le montre l'exemple suivant donné par les auteurs :

(9) *I resent Mary to have been the one who did it.

En définitive, Kiparsky & Kiparsky établissent une correspondance entre type de verbe d'une part et forme du complément d'autre part en ce qu'un verbe est considéré comme factif s'il prend une proposition gérondive ou une proposition en *that* en guise de complément tandis qu'un verbe est considéré comme non factif s'il prend une proposition infinitive en *to* comme complément.

Ceci n'est pas étonnant si on examine le sémantisme de *that* et du gérondif :

- Lapaire et Rotgé (1991 : 617) analysent *that* comme la somme du morphème TH- (qui renvoie à une antériorité opérationnelle, à une information à caractère déjà traité, pensé, établi) et du morphème -AT, qui réfère à l'utilisation, réutilisation ou confirmation d'un travail de base antérieur. Avec *that*, nous avons donc une référence à du déjà, à une relation prédicative déjà travaillée, acquise, puis reprise. Pour Cotte, *that* serait la somme non pas de deux morphèmes mais de trois : le TH- de reprise, le A qui signale un éloignement, ici temporel, et le T, neutre⁴.

- En ce qui concerne -ING, Adamczewski & Delmas (1991 [1984] : 31) expliquent que lorsque ce morphème est utilisé dans un processus de subordination (surtout nominale), le verbe au gérondif précède chronologiquement le verbe recteur, ce que rappelle également Khalifa (2004 : 106) qui, de son côté, parle d'une « réactivation de l'image mentale d'un procès déjà validé » avec un gérondif.

(10) I remember **going to lunch with one of our board members who had a crazy car.** (Batkid Begins, 2015)

(Je me rappelle être allé déjeuner avec un membre du bureau qui avait une voiture superbe)

Ordre chronologique : 1. I went to lunch with one of our board members who had a crazy car.
2. I remember it.

En revanche, en ce qui concerne *to*, une des deux marques de l'infinitif, nous ne retrouvons pas de tels sémantismes ou, du moins, pas de façon inhérente.

1.2.2. Notion clé : la présupposition

Un terme important à retenir de l'article de Kiparsky & Kiparsky est celui de *présupposition* : il réfère à une proposition dont le complément exprime un état de fait vrai, validé. C'est un terme qui renvoie au domaine de la logique puisqu'il réfère à un type d'inférence pragmatique à partir d'un énoncé et que l'on retrouve tout particulièrement chez Levinson (1983 : 175).

En grammaire, la présupposition renvoie à la partie du contenu de la phrase qui n'est pas affectée ni par la négation ni par l'interrogation.

Observons les exemples suivants :

(11) I remember she went to the bathroom. ("Sleeper; suffering from Kleine-Levin syndrome, or KLS", 2000).

(Je me souviens qu'elle est allée à la salle de bain).

(12) I don't remember that she went to the bathroom.

(Je ne me souviens pas qu'elle est allée à la salle de bain).

(13) Do you remember that she went to the bathroom?

(Tu te souviens si elle est allée à la salle de bain ?)

⁴ Pierre Cotte, 2023, communication personnelle.

Que ce soit dans une proposition déclarative positive comme en 11, une proposition déclarative négative comme en 12, ou une interrogative directe comme en 13, nous voyons bien que la véracité de l'événement *she went to the bathroom* n'est pas remise en cause : il a eu lieu dans tous les cas. C'est plutôt le processus de remémoration qui est remis en cause, car nié dans le second exemple et mis en doute dans le troisième.

Ainsi, pour Levinson (1983 : 181), *remember* est un déclencheur de présupposition : lorsqu'il prend une proposition en guise de complément, cette dernière contient une vraie présupposition. En d'autres termes, grâce à son sémantisme, *remember* indique que ce qui le suit a eu lieu, a existé, que le processus de remémoration ait lieu comme en 11, ou non comme en 12, ou qu'il soit mis en doute comme en 13. En effet, ce n'est pas le souvenir d'un événement qui conditionne l'accomplissement de cet événement.

En revanche, pour Kiparsky & Kiparsky (1971 : 360), *remember* est ambigu car il peut aussi bien figurer avec une proposition gérondive qu'infinitive. En revanche, la présupposition ne tient pas dans le second cas, comme le démontrent les deux exemples suivants fournis par les auteurs :

- (14) I remembered **his being bald** (so I brought along a wig and disguised him).
 (Je me suis rappelé qu'il était chauve (alors je lui ai apporté une perruque et l'ai déguisé))
- (15) I remembered him **to be bald** (so I was surprised to see him with long hair).
 (Dans mes souvenirs, il était chauve (c'est pourquoi je fus surprise de le voir avec les cheveux longs)).

Grâce à ces exemples empruntés aux deux auteurs, il est évident qu'en 15, il n'y a pas de présupposé, ce qui est corroboré par le contenu des parenthèses, contrairement à l'exemple 14, où là le présupposé est cette fois-ci renforcé par le contenu des parenthèses.

Leur solution est de proposer deux types d'emploi de *remember* en fonction de la forme de son complément : il est factif s'il apparaît avec une gérondive ou une subordonnée en *that* et il est non factif s'il apparaît avec une infinitive en *to*. Cette conclusion a amené d'autres linguistes à se pencher sur le cas des subordonnées en *to* avec ce type de verbe.

1.3. Verbe implicatif

En réponse à Kiparsky & Kiparsky, Karttunen (1971) analyse *remember* comme un verbe qui n'est pas factif ou non factif de façon inhérente. Pour lui, lorsqu'il est suivi d'une proposition infinitive en *to*, *remember* fait partie de la classe des verbes implicatifs.

Tout comme dans l'article de Kiparsky & Kiparsky (1971), il y a toujours une idée de présupposition mais quelque peu différente, dans le sens où, selon Karttunen, une partie du sémantisme de ces verbes exprime l'existence d'une condition nécessaire et suffisante qui détermine si l'événement décrit a eu lieu ou non.

La principale différence avec les verbes factifs tient au fait que le contenu propositionnel semble être affecté par la force illocutoire de la proposition matrice.

Observons les exemples présentés par Karttunen (1971 : 341) :

- | | |
|---|--|
| (16) John remembered <u>to lock his door</u> . | => John locked the door. |
| (John s'est souvenu qu'il devait fermer la porte à clé.) | => (John ferma la porte à clé.) |
| (17) John did not remember <u>to lock his door</u> . | => John did not lock the door. |
| (John ne s'est pas souvenu qu'il devait fermer la porte à clé.) | => (John ne ferma pas la porte à clé.) |

(18) Did John remember to lock his door?

=> Did John lock the door? We don't know.

(Est-ce que John s'est souvenu qu'il devait fermer la porte à clé ?)

=> (Est-ce que John a fermé porte à clé ? Nous ne savons pas

Nous voyons bien qu'en 17 le processus cognitif de remémoration est nié, ce qui entraîne la non-réalisation de l'événement exprimé dans la subordonnée et qu'en 18, la mise en doute du processus de remémoration suffit à mettre également en doute la réalisation de l'événement dénoté par la subordonnée.

En ce qui concerne la condition nécessaire et suffisante exprimée dans les verbes implicatifs dont parle Karttunen (1971 : 351), il semblerait que *remember* présuppose à la fois une notion d'obligation qui pèse sur le référent du sujet mais également une idée de volonté de la part de ce même sujet. En effet, selon l'auteur, pour que le référent du sujet se souvienne de faire quelque chose, il faut qu'il y ait eu, au préalable, une obligation d'exécuter cette action provenant d'une source extérieure ou d'une source intérieure (le référent du sujet lui-même). Par ailleurs, il faut que ce référent du sujet éprouve un minimum de volonté pour exécuter l'action en question pour qu'il se souvienne qu'il doit accomplir cette tâche, mais aussi pour qu'il l'effectue. En effet, on a beau obliger quelqu'un à faire quelque chose, cette chose ne sera faite que si la personne possède un minimum de volonté pour effectuer la tâche qui lui incombe.

Cotte (2006) abonde dans le sens de Karttunen (1971). En effet, pour lui, « *to* représente l'acquis d'une modalité auquel s'enchaîne le souvenir, il futurise et prépare un retour au procès dans le souvenir tout en signifiant sa préconstruction ».

Toutefois, il est important de souligner que dans les exemples fournis par Karttunen (1971) ou par Cotte (2006), le verbe clé est toujours au prétérit. Le temps grammatical et l'aspect grammatical du verbe pourraient donc entrer en ligne de compte pour soutenir cette analyse.

En définitive, que le verbe soit factif ou implicatif, nous retrouvons toujours cette idée de préconstruit et de présupposition dans le sémantisme de *remember*. Ceci tient au fait que nous trouvons ces notions de déjà, de préconstruit, de pré-existant, de présupposé dans son étymologie et dans son programme sémantique. Ceci explique pourquoi il est particulièrement compatible avec des subordonnées qui renvoient elles aussi à du présupposé, du déjà, du valide, c'est-à-dire les subordonnées en *that* et les gérondives, et les subordonnées infinitives en *to* dans une moindre mesure (et surtout, si nous adhérons aux explications de Karttunen et de Cotte sur la préconstruction d'une nécessité).

2. Les propositions subordonnées interrogatives

2.1. Définition

Les propositions interrogatives sont un des quatre types de phrase. Elles renvoient à un questionnement, un doute, une recherche d'information, à quelque chose qui n'est pas avéré dans le réel. Elles sont généralement introduites par un mot en WH- ou par *if*.

2.2. Le sémantisme des mots en WH-

Les mots en WH- portent le morphème WH- qui vient de l'indo-européen K^W- que l'on retrouve en français sous la forme QU- et qui renvoie à un déficit informationnel.

Selon le mot interrogatif utilisé, on distingue les interrogatives fermées et les interrogatives ouvertes. En effet, ce sont les conjonctions de subordination *whether* et *if* qui sont utilisées pour poser une question fermée. Cependant, elles expriment l'alternative de

façons différentes : *whether* exprime une alternative de façon explicite, du fait que ce mot soit formé à partir de *either*, vestige du duel. On le trouve d'ailleurs souvent en corrélation avec *or* qui permet de faire figurer le deuxième élément de l'alternative.

(19) The man laughs, and I wonder whether he's the boy's father or brother. (Monkey See, 2013)
(L'homme rit, et je me demande s'il s'agit du père ou du frère du garçon.)

If, quant à lui, exprime une alternative de façon implicite car il présuppose l'existence d'au moins deux possibilités valables (P et non-P). L'une d'elles est choisie par l'énonciateur de façon provisoire comme repère. Ainsi, l'énonciateur demande à son co-énonciateur de statuer sur la validité de la possibilité choisie comme repère :

(20) Do you know if Leonard's awake? (Awakenings, 1990)
(Tu sais si Léonard est réveillé ?)

En résumé, *if* et *whether* servent à former des interrogatives fermées car le nombre de réponses valables est restreint à deux : soit la question est polaire (on ne peut répondre que oui ou non), soit il y a un choix à opérer entre deux options présentes dans la phrase (comme dans l'exemple 19). En revanche, les autres mots en WH-, eux, servent à former des interrogatives ouvertes, le nombre de réponses valables étant potentiellement infini.

(21) We bought winter coats from the Salvation Army. " I wonder who died in this thing?" ("The City We Lived in After the War", 2012)
(Nous avons acheté des manteaux de l'Armée du Salut. « Je me demande qui est mort dans cette chose. »)

Par ailleurs, les mots en WH- sont considérés par certains linguistes comme Chuquet & Hanote (2004 : 57) comme des opérateurs de parcours en ce qu'ils renvoient à un déficit informationnel, une case vide qui doit être instanciée à la suite d'un parcours d'une classe d'occurrences. Ce qui suit WH- indique sur quoi porte le parcours⁵. En ce qui concerne *whether* et *if*, ils signalent tous deux un parcours sur une classe d'occurrences composée de deux éléments (P et non-P).

2.3. Les subordonnées interrogatives

Les subordonnées interrogatives se distinguent des indépendantes en ce qu'elles :

- a) perdent leur force illocutoire (disparition de l'inversion sujet-auxiliaire et du point d'interrogation). Ainsi, contrairement aux interrogatives indépendantes, les subordonnées interrogatives rapportent un questionnement ou impliquent qu'il y a eu un questionnement ou une recherche d'information. Elles ne sont pas utilisées pour une réelle recherche d'information.
- b) sont subordonnées, ce qui implique qu'elles dépendent d'un élément recteur dans la matrice, généralement un verbe appartenant au champ lexical du questionnement.

(22) When did you get into town? (Faith and fat chances: a novel, 2017)
(Quand es-tu arrivé en ville ?)

(23) I wonder when you got into town.
(Je me demande quand tu es arrivé en ville.)

Par conséquent, tout porte à croire que *remember* et les subordonnées interrogatives sont inconciliables, la notion de présupposé étant, de fait, incompatible avec la notion de doute et de recherche d'information signalée par les interrogatives. Comment un verbe au fonctionnement factif et/ou implicatif peut-il exprimer la préexistence d'une possibilité, d'une potentialité,

⁵ *Who* = classe de personnes, *when* = classe de moments, etc.

d'une virtualité, de quelque chose *in fine* de non certain, non avéré ? Il semblerait donc que leur compatibilité dépende de facteurs extérieurs à leur sémantisme respectif.

3. Étude de cas

Avant de nous lancer dans l'étude de cas, il est important de noter que les occurrences ci-dessous sont toutes issues du COCA.

A ce jour, quatre cas de figure ont été identifiés qui expliquent l'apparition d'une subordonnée interrogative après *remember*.

3.1. Cas de figure 1 : l'influence du type de phrase.

Le premier cas de figure concerne des occurrences telles que :

(24) Do you remember if Yahoo was around at that time? (“WordPress Vanity Email Plugin Provides New Path to Domain Name”, 2012)

(Tu te rappelles si Yahoo était déjà présent en ce temps-là ?)

En effet, dans un tel exemple, nous voyons bien que *remember* est suivi par une proposition subordonnée interrogative fermée introduite par *if*, qui est son complément. L'énonciateur demande donc à son co-énonciateur de statuer sur la validité du procès <Yahoo – be around at that time>. Nous voyons également que *remember* se trouve dans une interrogative directe. En d'autres termes, nous avons une question, un acte de langage, qui indique un réel manque d'information et donc une recherche de cette information de la part de l'énonciateur.

Pour autant, bien que *remember* soit le verbe recteur, ce n'est pas sur lui que porte l'interrogation. En effet, la véritable question ne porte pas sur le processus cognitif de remémoration en lui-même, mais bien sur l'événement contenu dans la subordonnée introduite en *if* : personne ne répondrait *Yes, I remember* ou *No, I don't remember* à une telle question, mais plutôt *Yes, Yahoo was there at that time* ou encore *No, Yahoo was not around at that time*.

Ainsi, nous avons une imbrication de questionnement dans la mesure où une question (l'existence de Yahoo en ce temps-là) est posée indirectement (puisque présentée dans une subordonnée en *if* régie par *remember*) dans une construction directe (introduite par l'auxiliaire *do* et signalée par le point d'interrogation).

3.2. Cas de figure 2 : l'influence d'une négation

Le second cas de figure concerne des occurrences telles que :

(25) She can't remember who she is, where she came from, nothing before she crawled out of that bag in Times Square. (Blindspot, 2016)

(Elle ne parvient pas à se rappeler qui elle est, d'où elle vient, rien depuis qu'elle sortit en rampant de ce sac à Times Square.)

Dans ce cas précis, nous observons que *remember* est suivi de deux propositions subordonnées interrogatives ouvertes, introduites par *who* et *where* respectivement. Le co-texte gauche contient *not*, utilisé en combinaison avec l'auxiliaire de modalité *can*. Conjointement, ces deux éléments expriment un état d'incapacité cognitif de remémoration : le référent du sujet est incapable de se souvenir. Toutefois, ce processus cognitif n'est pas nié dans son entièreté, c'est plutôt la phase finale de ce processus qui est nié : ce n'est pas tant que le référent du sujet n'arrive pas à initier ce processus mental de remontée dans la mémoire, de rétrospective, mais plutôt qu'il n'arrive pas à atteindre l'information recherchée au terme de ce processus.

Grâce à l'exemple suivant, nous remarquons également que la portée de la négation importe peu, tant que l'idée d'une négation est présente. En effet, en 25, la négation dénotée par l'adverbe *not* porte sur l'ensemble des relations prédicatives, alors que ci-dessous, avec le pronom *nobody* (qui peut être analysé comme la somme du déterminant *no* et du nom *body*), la négation porte sur l'entité correspondant au domaine notionnel référent *body* :

- (26) **Nobody** could even remember if it was a two-door or a four-door. (Car 17, 2007)
(Personne ne pouvait se rappeler si c'était une voiture à trois portes ou à cinq portes.)

3.3. Cas de figure 3 : l'influence du sémantisme d'autres verbes

Le troisième cas de figure concerne des occurrences telles que :

- (27) I want to remember what we did last year, and how we played to do that. ("Red Sox are the clear spring training kings of Fort Myers", 2019)

(Je veux me souvenir de ce qu'on a fait l'an dernier et comment on a réussi à le faire.)

- (28) New Wave Cleopatra pokes her head around the corner to ask if we have any tea and I try to remember whether she deserved to procreate. (We Called Her Uteri, 2015)

(La Cléopâtre du cinéma nouvelle vague passe la tête au coin du mur et me demande si je désire du thé et j'essaie de me rappeler si elle mérite de procréer.)

- (29) I wish I could remember if I'd asked for her. ("Kelly Byrom: My Son Wore a Dress for Halloween", 2012)

(J'aimerais me rappeler si je l'avais demandée.)

Dans ces trois exemples, *remember* est suivi de propositions subordonnées interrogatives, ouvertes (exemple 27) et fermées (exemples 28 et 29).

Nous voyons aussi que les propositions dominées par *remember* sont elles-mêmes enchâssées dans d'autres propositions : ce verbe est présent dans des subordonnées infinitives en *to* complément des verbes *want* en 27, *try* en 28. En 29, *remember* est utilisé en corrélation avec un auxiliaire de modalité, *could*, et la proposition dont il est la tête est complément du verbe recteur *wish*.

Il semblerait que la combinaison *remember* et d'une proposition subordonnée interrogative tienne justement au sémantisme de ces verbes recteurs : en effet, tous trois dénotent un désir actif (Ohlander 1986 : 9) équivalant à une recherche d'information, plutôt qu'un état passif de déficit d'information. *Want* et *wish* expriment tous deux un désir, issu du manque. En 28, *try* renvoie à l'effort de ramener quelque chose en mémoire, parce que ce quelque chose y est, pour l'instant, absent. Ainsi, ces trois verbes permettent de renforcer un manque (ici d'information), un besoin à combler, une case vide à instancier. Le sémantisme de ces verbes semble alors se diffuser à l'ensemble de la phrase et atteindre les différents niveaux de subordination.

Remember est présent dans une infinitive introduite par *to*, opérateur de dévirtualisation (Cotte 1982) : la validation du procès est envisagée et l'énonciateur se place en amont de cette validation. *To* signale donc une orientation vers un processus qui n'est pas encore atteint au moment de référence et qui sera peut-être ou peut-être pas atteint dans le futur.

3.4. Cas de figure 4 : l'influence des structures non tournées vers la réalisation du procès

Notre quatrième cas de figure concerne des occurrences comme ci-dessous :

(30) You were too wasted to remember if you'd devoured them and throw the shells all over the place or not. ("A Letter That Seems To Be From My Garden Gnome", 2012)

(Tu étais trop saoul pour te rappeler si tu les avais dévorés et si tu avais jeté leurs carcasses dans tous les coins.)

(31) By the time I get my Ph.D., I'll be too old to remember what Ph.D. stands for. (Home Improvement, 1995)

(D'ici que j'aie mon doctorat, je serai trop vieille pour me souvenir ce que doctorat signifie.)

Encore une fois, nous retrouvons *remember* suivi de propositions subordonnées interrogatives, fermée dans le premier cas, ouverte dans le second.

Nous voyons une nouvelle fois que les propositions dominées par *remember* sont enchâssées dans une autre proposition : *remember* figure dans les deux cas dans des infinitives en *to*. Cependant, cette fois-ci, l'infinitive ne dépend non pas d'un verbe comme dans le cas précédent, mais plutôt de l'adverbe *too*, car si nous supprimions ce dernier, les énoncés deviendraient quelque peu curieux :

(30') ? You were wasted to remember if you'd devoured them and thrown the shells all over the place or not.

(31') ? By the time I get my Ph.D., I'll be old to remember what Ph.D. stands for.

Ceci peut s'expliquer par le sémantisme de *too* : ce dernier renvoie à un excès, un dépassement par rapport à la norme attendue. Il est orienté vers la non-réalisation de l'événement, il bloque l'accès au possible (Moreau 2005). Les qualités dénotées par les adjectifs *wasted* et *old* sont en quantités excessives chez les référents sujets selon l'énonciateur (il s'agit ici d'une appréciation subjective). Toutefois, le degré de ces qualités n'est pas excessif en soi, les référents sujets ne sont pas trop saouls ou trop vieux dans l'absolu, mais ils le sont suffisamment pour valider l'événement contenu dans la subordonnée infinitive en *to* qui constitue un repère. En d'autres termes, le processus cognitif de mémorisation est ici mis en péril par la trop grande quantité d'alcool en 30 et le trop grand âge en 31. Nous avons donc une subordonnée résultative, mettant en lien un degré d'une qualité (ici excessif) et une norme :

(30'') You were so wasted that you weren't able to remember if you'd devoured them and thrown the shells all over the place.

(31'') By the time I get my P.h.D, I'll be so old that I won't be able to remember what P.h.D stands for.

Encore une fois, *remember* se trouve dans une infinitive en *to*. Cette dernière constitue la norme attendue. Comme dans le cas précédent, la validation du procès est envisagée par l'énonciateur qui se place en amont de celle-ci. *To* signale donc une orientation vers un processus pas encore atteint et qui ici ne le sera pas en raison de l'excès dénoté par *too*.

3.5. Un contexte d'incertitude : le point commun aux 4 cas étudiés

Ce que ces quatre cas de figure ont en commun, c'est que dans chacun, un état de non-connaissance est instauré. Dans le premier cas, le type de phrase (interrogative directe) permet de signaler une réelle recherche d'information et une attente de réponse. Dans le deuxième cas, la négation (souvent en corrélation avec l'auxiliaire de modalité *can*) permet d'aboutir à un état de non-souvenir, frayant un chemin vers le doute et l'incertitude, et donc le questionnement. Dans le troisième cas, l'utilisation de verbes renforçant le désir et l'envie d'acquérir une connaissance perdue suffit à créer un état de manque et d'incertitude. Dans le dernier cas, l'utilisation de structures particulières comprenant l'adverbe intensifieur *too* et une subordonnée en *to* permet également de créer un tel état : le processus de mémorisation est ici mis en péril à cause de la présence d'une qualité en quantité excessive.

Dans chacun des cas, on aboutit irrémédiablement à un état de non-connaissance, de doute et d'incertitude de la part du référent du sujet : il ne se souvient pas du procès qui figure dans la proposition complément.

Ce qui devient évident, c'est que ce n'est pas le terme introducteur, ici *remember*, qui permet de construire ces énoncés non assertifs : en effet, c'est le co-texte et la mise en relation de plusieurs éléments qui permettent d'indiquer que la connaissance (via le souvenir) n'est pas acquise par le référent du sujet au moment de référence.

3.6. Quelle influence des propositions subordonnées interrogatives sur le sémantisme de *remember* ?

A partir de ces éléments nous sommes en droit de nous demander si le fait que le verbe accepte de telles complémentations ne changerait pas quelque chose dans son sémantisme.

Pour rappel, nous avons vu précédemment que selon Kiparsky & Kiparsky (1971), *remember* est [+/- factif] et selon Karttunen (1971), il est [+ implicatif].

Si nous prenons les exemples suivants, il semblerait que le verbe perde bel et bien certains de ses traits sémantiques :

- (32) I can't remember if they were orphans or just stayed with a grandparent or something. (How to Find That Book You've Spent Years Looking For, 2012)
(Je n'arrive pas à me rappeler s'ils étaient orphelins ou s'ils habitaient juste avec leurs grands-parents ou quelque chose comme ça.)
- (25) She can't remember who she is.
(Elle ne parvient pas à se rappeler qui elle est.)

Dans les deux cas, le verbe est utilisé en corrélation avec *can* et *not*. Comme dans le cas de figure 2, il y a une incapacité de la part du référent du sujet à parvenir au souvenir, à la connaissance recherchée. Dans le premier cas, *remember* est suivi d'une proposition subordonnée interrogative fermée. Dans le second, il est suivi d'une proposition subordonnée interrogative ouverte. Nous remarquons que dans les deux cas, son programme sémantique est altéré : en effet, dans le premier cas, le présupposé est totalement annulé, la véracité de l'événement contenu dans la subordonnée est mise en doute, en suspens.

- (32') I can't remember if they were orphans => I do not know if they really are orphans.
Maybe they are, maybe they aren't.

Au contraire, en 25, le présupposé demeure, mais il est incomplet, il contient cette fameuse case vide, signalée par le mot en WH- :

- (25') She can't remember who she is => She is someone but who, she does not know.

Ainsi, il semblerait que le sémantisme de *remember* soit altéré lorsqu'il est suivi d'une proposition subordonnée interrogative, résultant en une perte d'au moins une partie de ses traits sémantiques, dans la mesure où le verbe ne conférerait plus les traits [+ factif] et/ou [+ implicatif] aux propositions qui le suivent. En d'autres termes, il n'agirait plus comme un déclencheur de présupposition (Levinson 1983 : 181) dans le sens où la véracité des événements exprimés par les propositions subordonnées est incertaine (32) ou qu'il existe une information manquante (25).

Conclusion

Après une étude approfondie du sémantisme de *remember* et des subordonnées interrogatives, nous avons vu que rien dans le sémantisme de *remember* ne pouvait expliquer une compatibilité avec des subordonnées interrogatives.

Grâce à l'analyse d'occurrences issues du COCA, nous avons vu que des éléments contextuels permettent d'instaurer un contexte d'incertitude et de non-connaissance, ce qui semble expliquer cette combinaison non prototypique. Quatre cas de figures ont été mis en lumière, à savoir :

- L'influence du type de phrase
- La présence d'une négation
- Le sémantisme d'un verbe tiers
- Une structure non orientée vers la validation du procès

Ceci nous montre bien que des éléments extérieurs au verbe influent sur la forme du complément de ce verbe mais aussi, de façon rétroactive, sur le sémantisme de ce dernier (ou du moins, une partie de son sémantisme), le verbe n'agissant plus comme un déclencheur de présupposition.

La construction du sens se fait à travers une multitude d'éléments présents dans le contexte et se répercute sur la syntaxe.

Références bibliographiques

- ADAMCZEWSKI, Henri, DELMAS, Claude, 1984, *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris, Armand Colin.
- CHUQUET, Hélène, HANOTE, Sylvie, 2004, *Who's Speaking, Please? Le discours rapporté*, Gap, Ophrys.
- COTTE, Pierre, 1982, « "To", opérateur de dévirtualisation en anglais », *Modèles linguistiques*, vol. 4, n° 2, 135-149.
- COTTE, Pierre, 2006, « De la cognition à la syntaxe : le complément dans la genèse du sens », in C. DELMAS (dir.), *Complétude, cognition, construction linguistique*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 29-34.
- DAVIES, Mark, *The Corpus of Contemporary American English (COCA)*, 520 million words, 1990-present. Available online at <http://corpus.byu.edu/coca/>.
- KARTTUNEN, Lauri, 1971, « Implicative Verbs », *Language*, vol. 47, n°2, 340-358.
- KHALIFA, Jean-Charles, 2004, *Syntaxe de l'anglais*, Paris, Ophrys.
- KIPARSKY, Paul, KIPARSKY, Carol, 1971, « Fact », in D. D. STEINBERG, L. A. JAKOBOVITS (eds.), *Semantics: An Interdisciplinary Reader in Philosophy, Linguistics and Psychology*, Cambridge, Cambridge University Press, 345-369.
- LAPAIRE, Jean-Rémi, ROTGE, Wilfrid, 1998, *Linguistique et Grammaire de l'anglais*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.
- LEVINSON, Stephen. C, 1983, *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MOREAU, Catherine, 2005, « Enough, le degré qui rend possible », in C. MERILLOUX (dir.) *Intensité, comparaison, degré*, 2, Travaux linguistiques du CERLICO n°18, Rennes, P.U.R., 191-207.

MOREAU, Catherine, 2006, « Altérité et valuation dans les emplois absolus de enough et too », in J.-C. SOUESME (dir.), *Le Qualitatif*, Cynos, vol. 23 n°1, 213-231.

OHLANDER, Sölve, 1986, « Question-orientation versus answer-orientation in English interrogative clauses » in D. KASTOEKY, A. SZWEDEK (eds), *Linguistics across Historical and Geographical Boundaries: in Honour of Jacek Fisiak on the occasion of his 50th birthday*, Vol. 2, Berlin, Mouton de Gruyter, 963-982.

The Oxford English Dictionary, 2009, éd. SIMPSON, John, et WEINER, Edmund, Oxford, Oxford University Press, version numérique.